

Rouen, le 26 novembre 2018

Les IEN du premier degré chargés de la mission en mathématiques

Les IEN-EG de mathématiques et de sciences physiques et chimiques

Les IA-IPR de mathématiques

à

Mesdames les Inspectrices et Messieurs les Inspecteurs de l'Éducation Nationale du premier degré de la région académique de Normandie

s/c

Mesdames les Inspectrices d'Académie Directrices Académiques des Services de l'Éducation Nationale de la Manche, de l'Orne et de la Seine Maritime

Messieurs les Inspecteurs d'Académie Directeurs Académiques des Services de l'Éducation Nationale du Calvados et de l'Eure



RÉGION ACADÉMIQUE  
NORMANDIE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

## ENVOI PAR COURRIER ELECTRONIQUE

Rectorat

Inspections Pédagogiques  
Régionales

Dossier suivi par

Marc Ferralis  
IA-IPR de mathématiques

Téléphone  
02 31 30 08 97

Mél  
[marc.ferralis@ac-caen.fr](mailto:marc.ferralis@ac-caen.fr)

168 rue Caponière  
BP 46184  
14061 Caen cedex

Nicolas Gendreau  
IA-IPR de mathématiques

Téléphone  
02 32 08 91 20

Mél  
[nicolas.gendreau@ac-rouen.fr](mailto:nicolas.gendreau@ac-rouen.fr)

25 rue de Fontenelle  
76037 Rouen cedex 1

### Objet : Organisation de la compétition mathématique « La Course aux nombres »

Nous mettons en place au cours de cette année scolaire la compétition mathématique « La Course aux nombres », en partenariat avec les académies de Nancy-Metz, de Strasbourg et de Versailles.

#### 1. Nature de la compétition

Il s'agit d'un concours d'activités mentales : l'épreuve consiste à **répondre dans un délai de neuf minutes à trente questions** portant sur des thèmes mathématiques variés. Cette compétition est ouverte aux **élèves du cycle 3 aux sections de technicien supérieur (STS)**, de l'enseignement public et privé sous contrat. En outre, **des sujets seront proposés sur le cycle 2**, à titre expérimental pour la session 2019 et avant généralisation à compter des suivantes, à raison de vingt questions dans un temps imparti de sept minutes.

Les sujets se déclineront sur chaque niveau. Ils sont élaborés conjointement par des groupes de conception au sein de chaque académie, chacun présidé par les corps d'inspection. La **voie professionnelle** fait l'objet de sujets spécifiques. Concernant les **voies générale et technologique**, au-delà du sujet de seconde, des regroupements de séries seront réalisés sur le cycle terminal : S – STI2D – STL et autres séries. Les sujets en STS seront communs pour les première et seconde années, à raison d'un pour les spécialités industrielles et d'un pour celles en tertiaire.

Cette compétition permet notamment d'**encourager les liens inter-degrés** : liaison collège – lycée, articulation entre la voie professionnelle et les STS, culture de cycle en particulier au sein du cycle 3, etc.

Pour les élèves, la **préparation tout au long de l'année** à ce concours vise à **développer des aptitudes pour le calcul réfléchi et à construire des automatismes numériques et géométriques**. Ces objectifs s'inscrivent pleinement en cohérence avec ceux définis par les programmes scolaires et avec la mesure 12 (« Automatismes ») du rapport « Villani – Torossian », en lien avec la **pratique courante des questions « flash »**. Les réflexes intellectuels dont ces dernières favorisent le développement libèrent la mémoire et permettent ainsi de centrer l'activité mathématique autour de la résolution de problèmes.

Comme les olympiades de mathématiques de quatrième – concours René Merckhoffer, celles de premières générales ou technologiques (toutes séries) et les différents rallyes organisés dans notre région académique, « La Course aux nombres » constitue une **action en faveur du rayonnement des mathématiques**.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir transmettre les informations contenues dans ce courrier en lien avec cette compétition aux directrices et directeurs des écoles élémentaires de la circonscription dont vous avez la charge.

## 2. Déroulement de l'épreuve

La passation s'effectue individuellement (un énoncé par élève) en classe entière, selon la temporalité suivante :

- **Pour les classes des cycles 2 et 3**, deux épreuves sont prévues. La première aura lieu **pendant la semaine des mathématiques, du 11 au 16 mars 2019**, la seconde **pendant la semaine du 3 au 8 juin 2019**.
- **Pour les classes du cycle 4, de seconde, première, terminale et STS**, une seule épreuve est prévue. **La passation aura lieu pendant la semaine du 11 au 16 mars 2019**, au cours d'une séance de mathématiques : cette organisation n'impactera donc pas sur le fonctionnement de l'établissement.

## 3. Inscription des candidats et acheminement des sujets

L'inscription s'effectue au niveau de l'école ou établissement, via le lien suivant :

<http://maths-msf-inscription.site.ac-strasbourg.fr/course-aux-nombres/>

Pour des questions d'ordre pratique dans le suivi des étapes liées à la participation de l'école ou établissement (inscription, remontée ultérieure des résultats, etc.), la saisie en ligne se fera sous la **coordination d'un professeur** pressenti ou volontaire au sein de l'équipe pédagogique.

**La date limite d'inscription est fixée au vendredi 1<sup>er</sup> février 2019.**

Les sujets seront transmis au format pdf, une semaine avant la semaine de passation, à l'adresse électronique de l'école ou de l'établissement, à destination du professeur coordonnant l'organisation de cette compétition.

## 4. Correction, remontée des résultats et récompenses

La correction des copies nécessite un temps assez court et sera laissée au soin des enseignants. Pour les candidats du cycle 3 aux STS, le coordonnateur de la compétition communiquera, en ligne, les résultats de ceux ayant obtenu un score de réussite supérieur ou égal à vingt réponses exactes parmi les trente questions. Les précisions complémentaires seront communiquées en temps voulu.

Les candidats ayant obtenu un score supérieur ou égal à 20 recevront un **diplôme nominatif** qui sera édité puis envoyé par publipostage à son école ou établissement. Les prix sont définis ainsi :

- le 1<sup>er</sup> prix récompensera un candidat dont le score est supérieur ou égal à 27 sur 30 ;
- le 2<sup>e</sup> prix récompensera un candidat dont le score est compris entre 24 et 26 ;
- le 3<sup>e</sup> prix récompensera un candidat dont le score est compris entre 20 et 23.

Concernant les candidats des cycles 2 et 3 ayant participé aux deux épreuves (en mars et en juin), le maximum de deux scores sera pris en compte pour l'attribution du diplôme.

La saisie de la moyenne des scores au niveau de la classe est envisagée dès cette session, selon les paliers suivants (sous réserve d'ajustement) du cycle 3 aux STS :

- le 1<sup>er</sup> prix distinguera une classe dont la moyenne est supérieure ou égale à 23 sur 30 ;
- le 2<sup>e</sup> prix distinguera une classe dont la moyenne est comprise entre 19 et 22 ;
- le 3<sup>e</sup> prix distinguera une classe dont la moyenne est comprise entre 16 et 18.

Les écoles et établissements seront encouragés à **organiser à l'occasion une cérémonie de remise des diplômes à l'interne** dans le cadre plus global d'une « fête des mathématiques ». Une telle manifestation visera en particulier à donner une image vivante et valorisante de notre discipline via toutes les actions menées sur place par les équipes enseignantes au cours de l'année scolaire.

## 5. Banque de sujets

Une banque de sujets et les informations détaillées sur ce concours sont disponibles via le lien suivant : <http://maths.spip.ac-rouen.fr/spip.php?rubrique150>

Restant à votre écoute pour tout complément d'information, nous vous remercions de votre précieuse collaboration.